

Bureau de la Présidence

Le 20 avril 2018

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1er étage, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Démission d'un membre de la Commission**

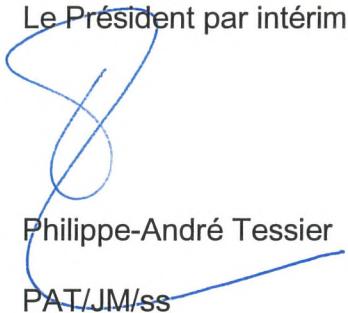
Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de la démission de madame Pascale Fournier, membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, effective à la fin de la journée du 20 avril 2018.

La démission de madame Fournier porte actuellement le nombre de membres de la Commission à onze, incluant la présidente et un vice-président.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président par intérim,



Philippe-André Tessier  
PAT/JM/ss

p. j. Lettre de démission de madame Pascale Fournier

N. Ref : PRE-1.2.6.6.1

Montréal, le 20 avril 2018

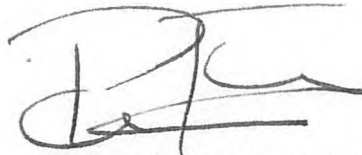
Philippe-André Tessier  
Président par intérim  
Présidence de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
360 Rue Saint-Jacques,  
Montréal, QC, H2Y 1P5

Me Tessier,  
Cher Président par intérim,

Par la présente, je désire vous informer de ma décision de démissionner de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ) pour des raisons professionnelles, plus spécifiquement en raison de conflits d'intérêts potentiels avec les nouvelles fonctions que je serai appelée à jouer à titre de Présidente et chef de la direction de la Fondation Pierre Elliott Trudeau.

J'ai été honorée, en date du 1<sup>er</sup> avril 2015, par le vote unanime de l'Assemblée Nationale du Québec menant à ma nomination et, en date du 25 avril 2018, par l'assermentation m'ayant permis d'occuper un poste aussi noble et significatif pour la population québécoise. Je demeure convaincue que la *Charte des droits et libertés de la personne* et la *Loi sur la protection de la jeunesse* constituent des instruments juridiques incontournables pour la construction d'une société juste et inclusive. Avoir intimement contribué à leur respect demeurera une de mes plus grandes fiertés.

Je tiens à remercier chacun et chacune des président.e.s, vice-président.e.s et commissaires qui ont généreusement, au cours des trois dernières années, partagé leurs perspectives et leur talent relativement à des dossiers d'une rare complexité et qui se sont acquittés de leurs obligations avec respect et loyauté envers l'institution. De plus, je ne pourrais passer sous silence ma gratitude envers les employé.e.s de la Commission pour lesquels la question de la justice et de la discrimination est centrale à leur travail.



En toute solidarité,

Me Pascale Fournier, Ad.E  
Membre de la CDPDJ  
Professeure titulaire  
Chaire de recherche sur le pluralisme juridique et le droit comparé  
Faculté de droit (Section de droit civil)  
Université d'Ottawa